

**TUNISIE**



# BULLETIN DE CONJONCTURE

RÉFORMES ÉCONOMIQUES  
POUR SORTIR DE  
LA CRISE

Hiver 2021



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**  
Région Moyen-Orient et Afrique du Nord



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## La reprise économique est lente

Après la récession spectaculaire de 2020 (baisse du PIB de 9,2 pour cent), la reprise économique de la Tunisie a été lente en 2021. La croissance est estimée à 3 pour cent, ce qui est bien inférieur aux attentes du début de l'année. Par conséquent, l'économie tunisienne s'est contractée pendant la crise du Covid-19 (2019–21) plus que les pays comparateurs de la région. La lenteur de la reprise a accru le taux de chômage, déjà élevé, de 3,3 points pour atteindre 18,4 % au 3ème trimestre 2021. Ce taux est particulièrement élevé pour les jeunes, les femmes et les habitants de l'Ouest du pays.

La partie A de ce Bulletin de Conjoncture examine quatre facteurs potentiels de la lenteur de la reprise en Tunisie. Premièrement, la chute de la mobilité liée à la pandémie a peut-être été plus dommageable en Tunisie. Cet argument est critiquable dans la mesure où la mobilité en Tunisie a chuté dans des proportions similaires à celles des autres pays. Elle est aussi revenue aux niveaux pré-pandémie suite à l'accélération de la campagne de vaccination depuis juillet. Aussi, la baisse de la mobilité en Tunisie s'est traduite par une réduction de l'activité économique moins importante que dans les pays comparateurs comme l'Algérie et l'Égypte.

Deuxièmement, il se peut que le niveau de soutien gouvernemental aux entreprises et aux ménages en difficulté ait été particulièrement faible. Ce second argument n'est pas valable non plus

dans la mesure où le plan de relance Covid-19 en 2020 (estimé à 2,3% du PIB) se situe dans la même fourchette que les autres pays de la région.

En troisième lieu, la structure de l'économie tunisienne, notamment sa dépendance au tourisme, a pu l'exposer au choc négatif de la demande plus que d'autres pays. En effet, les hôtels, cafés et restaurants et les transports sont les secteurs qui se sont le plus contractés depuis le début de la pandémie. Bien qu'elles n'expliquent pas entièrement la lenteur de la reprise, les pertes de ces secteurs expliquent une part importante des effets négatifs de la crise en Tunisie, .

Les fortes restrictions sur les investissements et la concurrence semblent être un autre facteur déterminant de la mauvaise performance économique de la Tunisie pendant la pandémie. Ces restrictions limitent la réallocation intra- et inter-sectorielle des ressources, ce qui est particulièrement important à un moment où de nouvelles activités doivent remplacer celles qui ont été négativement affectées par la pandémie. La rigidité de l'économie tunisienne est une conséquence de la sur-réglementation des marchés de biens et services et de facteurs. C'est l'objet de la partie B de ce bulletin. Les réglementations de l'accès au financement illustrent ces difficultés dans la réallocation des ressources. Ces rigidités comprennent des réglementations complexes en matière de restructurations et obsolètes en matière de faillites ainsi que le manque d'institutions qui facilitent l'évaluation des risques de crédit et de produits financiers adaptés aux entreprises viables subissant des chocs.

## ..ce qui exaspère les pressions sur les finances publiques

La faiblesse de la reprise a exacerbé la pression sur les finances publiques, malgré la réduction du déficit budgétaire (7,6 % du PIB en 2021 contre 9,4 % en 2020). L'augmentation des recettes fiscales — tirée par la TVA — a dépassé l'augmentation des dépenses publiques, tirées par les salaires publics, les transferts (notamment les subventions croissantes à l'énergie) et le service de la dette. Les déficits budgétaires qui se sont accumulés depuis 2011 ont entraîné une forte augmentation de la dette publique, qui est passée de 52 % du PIB en 2015 à 84 % du PIB en 2021, et dont la majeure partie est externe. L'augmentation de la dette, l'absence de réformes et le retard dans les négociations avec le FMI ont exclu le gouvernement tunisien des marchés financiers internationaux, avec une dégradation de la notation souveraine en 2021.

En conséquence, le gouvernement a eu recours au financement de la Banque Centrale pour couvrir une grande partie du remboursement de sa dette en 2021. Cela évince le crédit au secteur privé et a contribué à une accélération de l'inflation, qui a atteint de 6,4 %. En revanche, la pression sur la balance des paiements a diminué en 2021 malgré l'aggravation du déficit commercial (17 pour cent) et la baisse significative des exportations de services.

## La maîtrise de la pandémie ainsi que les réformes structurelles sont nécessaires pour sortir de la crise

Selon nos prévisions, la reprise restera lente en 2022–23, à moins que des réformes structurelles décisives n'abordent les rigidités évoquées dans ce bulletin. La baisse progressive du déficit budgétaire devrait se poursuivre à moyen terme, pour atteindre 5 à 7 % du PIB en 2022–23, compte tenu de la réduction attendue des dépenses liées à la santé et à condition que la trajectoire modérément positive des dépenses et des recettes soit maintenue.

Ces prévisions sont assorties de risques importants de détérioration dans la mesure où la reprise sera tributaire de plusieurs facteurs, notamment de la capacité du gouvernement à 1) Contenir l'évolution de la pandémie, à travers particulièrement, la poursuite

des efforts de vaccination ainsi que l'efficacité dans les mesures ciblant les nouveaux variants éventuels, tel que Omicron ; 2) Parvenir à financer les déficits publics et le remboursement de la dette et maintenir la stabilité macroéconomique du pays. Pour cela, un climat politique, économique et social propice à la mobilisation des ressources et la confiance des investisseurs est nécessaire. C'est dans ce sens que les négociations pour un programme avec le FMI, indispensable pour le soutien des institutions internationales et régionales ainsi que la coopération bilatérale, ont été entamées; et 3) Réduire les barrières à l'allocation optimale des ressources.

La partie B présente en détail ces barrières, qui expliquent pourquoi, dix ans après la révolution, l'intensité de la concurrence a diminué. La création d'entreprises dynamiques, a aussi décéléré par rapport à la période d'avant 2011. Ces barrières se répartissent en trois groupes. Premièrement, l'État fausse la concurrence sur les marchés par le biais de contrôles à-priori. La réglementation tunisienne restreint la concurrence dans la majorité des secteurs productifs, y compris ceux qui génèrent des externalités, limitant l'entrée de nouvelles entreprises et facilitant la collusion entre les entreprises établies. Deuxièmement, l'État supprime le secteur privé par la propriété directe d'entreprises publiques qui bénéficient, de surcroît, d'un traitement préférentiel. Le gouvernement tunisien possède ou favorise des entreprises publiques dans un large éventail de secteurs productifs, dont trois des quatre secteurs couverts par la CPSD. Troisièmement, malgré des progrès récents, le cadre institutionnel et réglementaire de la politique de la concurrence reste en cours de développement et ne protège pas les acteurs du marché contre les pratiques commerciales anticoncurrentielles.

Il est indispensable de limiter les obstacles à la concurrence et à la faiblesse de l'application des règles pour aider l'économie tunisienne à sortir de la crise, à retrouver une trajectoire durable et à profiter aux ménages via plus d'opportunités d'emplois et un meilleur pouvoir d'achat. Une approche globale plutôt que sectorielle pourrait être nécessaire pour supprimer les restrictions à la concurrence, comme le suggère l'expérience de la réforme du régime des autorisations de 2018. Le renforcement du Conseil de la Concurrence est également crucial pour garantir l'application de pratiques de concurrence loyale dans tous les secteurs.





**WORLD BANK GROUP**

1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433